

Sélection du Jury Jeunes Festival Ciné Sans Frontières

Règlement

Article 1 – Objet

Le 9^{ème} Festival de Ciné Sans Frontières, qui se déroulera du 1^{er} au 10 février 2019 dans les cinémas Grand Ecran de La Teste de Buch et Arcachon, est organisé par l'association Ciné Sans Frontières en partenariat avec la ville de La Teste de Buch. Parmi les 40 films projetés lors du Festival, 5 d'entre eux concourent pour le prix du **Jury Jeunes**.

Ce prix est décerné par un Jury officiel composé de Jeunes qui remettront un trophée au réalisateur du film lauréat, le soir de la clôture du Festival, le samedi 9 février 2019.

Article 2 – Condition

L'appel à candidature pour être membre du Jury Jeunes est ouvert du **lundi 19 novembre au mercredi 19 décembre 2018**, jour du dépôt des candidatures dans l'auditorium de La Centrale – Bibliothèque numérique. Il concerne **tous les jeunes âgés de 15 à 20 ans inclus**.

Article 3 – Composition

Le jury sera composé de 12 membres maximum.

Article 4 – Fiche de candidature et règlement

Les jeunes qui souhaitent être candidats au Jury doivent compléter la fiche de candidature, prendre connaissance du règlement et le signer. Les deux documents sont disponibles sur les sites de l'association Ciné Sans Frontières et de la ville de La Teste de Buch :

<https://cinesansfrontieres.jimdo.com/>

<https://www.latestedebuch.fr/>

Article 5 – Sélection

Dans le cas où le nombre de candidats est supérieur à douze, un comité de sélection composé d'un(e) représentant(e) de l'association Ciné Sans Frontières, d'un(e) représentant(e) du service culturel de la Ville de La Teste de Buch, d'un(e) professionnel(le) de l'écriture de critique, désignera les 12 membres du Jury Jeunes parmi l'ensemble des candidatures.

Article 6 – Diffusion

Les membres sélectionnés seront prévenus par courriel.

La liste sera publiée sur les sites du Festival Ciné Sans Frontières et de La Ville de La Teste de Buch.

Article 7 – Formation

Les membres du Jury Jeunes s'engagent à suivre une formation autour de la critique cinématographique et à voir les 5 films en compétition programmés lors du festival.

7.1- Formation et rencontres – Auditorium de La Centrale – Bibliothèque numérique :

- le mercredi 19 décembre 2018 de 14h à 15h30
- le mercredi 9 janvier 2019 de 14h à 17h
- le samedi 12 janvier 2019 de 14h à 17h
- le mercredi 23 janvier 2019 de 14h à 18h
- le mercredi 6 février 2019 de 10h à 17h
- le samedi 9 février 2019 de 18h30 à 20h – Pour la préparation de la remise du prix qui se fera à la *Cabane Le Piou* sur le port ostréicole de La Teste de Buch

7.2- Visionnage des films dans les cinémas Grand Ecran:

- le vendredi 1^{er} février 2019 – Film d'ouverture du Festival à 20h
- le samedi 2 février 2019 – 1 film en soirée
- le dimanche 3 février 2019 – 2 films après-midi et soirée
- le lundi 4 février 2019 – Le dernier film sera projeté à 18h ou à 20h

7.3- La participation au Jury Jeunes implique également une présence à :

- la soirée d'ouverture du festival le vendredi 1^{er} février 2019 au cinéma Grand Ecran Arcachon,
- la Journée découverte ludique des métiers du cinéma et table ronde du samedi 2 février à La Centrale – Bibliothèque numérique,
- la soirée de clôture pour la remise du Prix le samedi 9 février 2019 au cinéma Grand Ecran La Teste de Buch,
- 2 projections du film primé du Jury Jeunes le dimanche 10 février 2018 après-midi à Arcachon et à La Teste de Buch pour la présentation du film et échanges avec le public en fin de séance.

7.4- Attestation

La formation et la participation au Jury Jeunes du Festival Ciné Sans Frontières offrent la possibilité pour chaque membre de recevoir une attestation permettant de valoriser cette expérience dans son cursus scolaire et/ou professionnel.

Article 8 – Autorisation et engagements

Les membres du Jury jeunes autorisent l'association Ciné Sans Frontières et la Ville de La Teste de Buch, organisateurs de la formation du Jury Jeunes, à reproduire et à exploiter leur image pour la communication et la promotion du Festival International Ciné Sans Frontières 2019 qui se déroulera du 1^{er} février au 10 février 2019 à Arcachon et La Teste de Buch.

Les candidats ont pris connaissance du règlement, déclarent en accepter toutes les conditions et s'engagent à être présents à toutes les dates mentionnées plus haut.

Fait le _____ à _____

Nom & prénom du Jury Jeunes
(Mention « Lu et approuvé »)

Nom & prénom du parent
(Mention « Lu et approuvé »)